

**FO**  
*la force syndicale*  
Services Publics et de Santé

La **FO** nction Publique  
orce d'avenir

**Technicien hospitalier**  
**Technicien supérieur**  
**hospitalier**

**JE VOTE FO**  
**LE 6 DÉCEMBRE 2018**



# mini? QUIZ FO

Tu connais  
ton job ?

...

1. Les ratios d'avancement de grade sont fixés par :

- A. Le Directeur
- B. L'Agence Régionale de Santé
- C. Le Ministère
- D. Le Maire de la commune

2. La prime de technicité pour les TH et TSHT est au maximum de :

- A. 25,41% pour les TH et 40% pour les TSH
- B. 30,02% pour les TH et 35% pour les TSH
- C. 28,37% pour les TH et 38% pour les TSH

3. Combien d'échelons comportent les grilles indiciaires des TH et TSHT (plusieurs réponses possibles) ?

- A. 12
- B. 11
- C. 13
- D. 10

4. Quelle est la première rémunération d'un Technicien Hospitalier en 2019?

- A. Indice majoré 343 soit 1.607,30€
- B. Indice majoré 350 soit 1.640,10€
- C. Indice majoré 380 soit 1.780,68€





## ..... Réponses mini quiz FO .....

### Question 1

**Réponse C :** Force Ouvrière revendique une carrière linéaire et non bloquée par un ratio fixé par le Ministère.

### Question 2

**Réponse A :** Force Ouvrière revendique l'augmentation du pourcentage à 35% pour les Techniciens Hospitaliers et à 45% pour les Techniciens Supérieurs Hospitaliers.

### Question 3

**Réponse B et C :** Pour les TH et les TSH de 2<sup>ème</sup> classe, les grilles comportent 13 échelons.  
Pour les TSH de 1<sup>ère</sup> classe, la grille comporte 11 échelons.

### Question 4

**Réponse A :** 1.607,30€

Les grilles de rémunérations ne sont pas attractives. La technicité et les qualifications des ces agents ne sont pas reconnues.

FO revendique une augmentation de 16% de la valeur du point d'indice mais également une reconnaissance de leur niveau de diplôme.



## Technicien Supérieur Hospitalier 2<sup>ème</sup> classe

ECHELON	DUREE	INDICE MAJORE 2018	SALAIRE 2018	INDICE MAJORE 2019	SALAIRE 2019
1	2 ans	347	1626,04	356	1668,22
2	2 ans	354	1658,84	362	1696,33
3	2 ans	361	1691,65	369	1729,13
4	2 ans	373	1747,88	379	1775,99
5	2 ans	385	1804,11	390	1827,54
6	2 ans	398	1865,03	401	1879,09
7	2 ans	413	1935,32	416	1949,38
8	3 ans	433	2029,04	436	2043,10
9	3 ans	452	2118,07	452	2118,07
10	3 ans	459	2150,87	461	2160,25
11	3 ans	477	2235,22	480	2249,28
12	4 ans	500	2343,00	504	2361,74
13		529	2478,89	534	2502,32



## Technicien Hospitalier

ECHELON	DUREE	INDICE MAJORE 2018	SALAIRE 2018	INDICE MAJORE 2019	SALAIRE 2019
1	2 ans	339	1588,55	343	1607,30
2	2 ans	344	1611,98	349	1635,41
3	2 ans	349	1635,41	355	1663,53
4	2 ans	356	1668,22	361	1691,65
5	2 ans	366	1715,08	369	1729,13
6	2 ans	379	1775,99	381	1785,37
7	2 ans	394	1846,28	396	1855,66
8	3 ans	413	1935,32	415	1944,69
9	3 ans	429	2010,29	431	2019,67
10	3 ans	440	2061,84	441	2066,53
11	3 ans	453	2122,76	457	2141,50
12	4 ans	474	2221,16	477	2235,22
13		498	2333,63	503	2357,06

## Technicien Supérieur Hospitalier 1<sup>ère</sup> classe

ECHELON	DUREE	INDICE MAJORE 2018	SALAIRE 2018	INDICE MAJORE 2019	SALAIRE 2019
1	1 an	389	1822,85	392	1836,91
2	2 ans	402	1883,77	404	1893,14
3	2 ans	417	1954,06	419	1963,43
4	2 ans	437	2047,78	441	2066,53
5	2 ans	460	2155,56	465	2178,99
6	3 ans	480	2249,28	484	2268,02
7	3 ans	504	2361,74	508	2380,488
8	3 ans	529	2478,89	534	2502,32
9	3 ans	548	2567,93	551	2581,99
10	3 ans	569	2666,33	569	2666,33
11		582	2727,25	587	2750,68





## ..... Votre carrière .....

### Aux Techniciens hospitaliers et Techniciens supérieurs hospitaliers

TH et TSH ont vu leurs compétences et connaissances augmentées du fait de l'évolution technologique dans le biomédical, l'informatique et dans l'ensemble des secteurs dépendants de différents services techniques.

Les TH ou TSH sont affectés dans les services DIM (Départements d'Informatique Médicale). Ce secteur est devenu essentiel pour le bon fonctionnement des établissements sanitaires.

Ils exercent également des missions d'encadrement mais avec un traitement brut de 7 points de plus qu'un AEQ en début de carrière. Leur déroulement de carrière nécessite des années pour avoir un indice majoré supérieur à un Agent de Maîtrise ou un Agent de Maîtrise Principal.

La seule reconnaissance financière consiste en quelques points dans le traitement brut via le PPCR allégeant les modalités d'entrée dans le grade lorsque celui-ci se passe par la voie du concours.

A cause des réformes hospitalières de ces dernières années, les personnels techniques sont très souvent les premières «victimes» de la recherche d'économies au sein des établissements publics de santé, les regroupements et fusions initiés par les GHT engendrent une surcharge de travail et une mobilité pour ces personnels.

Pour FO, les activités des TH et TSH sont le gage d'une qualité optimum du service public hospitalier.

Celle-ci passe par la création d'emplois statutaires nécessaires, la titularisation des contractuels sur des emplois permanents et une réelle reconnaissance statutaire et salariale pour les personnels.

*N'hésitez pas à prendre contact avec les représentants FO de votre établissement...*

***Il y a toujours une réponse à vos questions !***





## ..... Force Ouvrière revendique .....

-  *L'augmentation générale des salaires*
-  *La titularisation de tous les agents contractuels*
-  *Un reclassement en catégorie A avec la revalorisation des grilles indiciaires*
-  *La revalorisation de la prime de technicité : taux plancher pour les Techniciens Hospitaliers à 35%, taux plancher pour les Techniciens Supérieurs Hospitaliers à 45%.*
-  *L'abrogation des ratios afin d'avoir une carrière linéaire*
-  *La négociation globale sur l'évolution des métiers, des recrutements, des formations et des effectifs de TH et TSH*
-  *L'intégration de toutes les primes dans le traitement pour le calcul de la retraite*
-  *L'abrogation des GHT, synonyme de la privatisation et de la mobilité des services logistiques*

En votant Force Ouvrière,  
vous voterez pour de légitimes revendications !



La Fonction Publique... Force d'avenir



AVEC  
**FO** JE  
DÉFENDS  
SERVICE  
PUBLIC

Elections  
CAP - CTE - CCP

Le 6 décembre 2018...

Je vote FO !

ELECTIONS FONCTION PUBLIQUE 2018

FO

Suivez l'actualité de  
**FORCE OUVRIERE**  
en téléchargeant  
l'application **FO Santé**  
disponible sur Android  
et IOS

**FO**  
la force syndicale  
Services Publics et de Santé

Cachet du syndicat